Retour à l'agenda

Recensement de la population

Le prochain recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 21 février 2026. Si votre adresse a été sélectionnée par l'INSEE pour être recensée, vous recevrez, début janvier, un courrier vous en informant.

Pour vous faire recenser, deux méthodes :

- retourner les formulaires papier qui vous seront déposés par l’agent recenseur de votre secteur (muni d’une carte officielle) dès le début de la collecte

- ou remplir le questionnaire en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr [1] à l’aide de vos identifiants. Dans ce cas, vous n’aurez pas besoin de rencontrer l’agent recenseur.

La démarche de recensement est, dans tous les cas, obligatoire. Les données recueillies seront protégées et traitées anonymement, l’INSEE étant le seul organisme habilité à les exploiter. Nous comptons sur votre coopération.

Informations pratiques

Jeudi 15 janvier 2026 - 09:00 - Samedi 21 février 2026 - 23:00

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 20/01/2026 - 13:57):
https://www.monsenbaroeul.fr/agenda/recensement-de-la-population-2026

Liens
[1] http://www.le-recensement-et-moi.fr